

Réalisation de 2 bâtiments avicoles
Avec installation d'une poche souple de 240 m³
pour assurer la défense incendie du site.

14 août 2025

SARL FERME DES TEMPLIERS
48 Rue de Fillières
62390 QUOEUX HAUT MAISNIL



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

SITUATION DU TERRAIN

Maître d'ouvrage :	SARL FERME DES TEMPLIERS
Adresse :	48 Rue de Fillièvres 62390 QUOEUX HAUT MAISNIL
Adresse du terrain :	48 Rue de Fillièvres 62390 QUOEUX HAUT MAISNIL
Cadastrales :	Section AR, n° 47 : 62 952 m ² Section AV, n° 15 : 16755 m ² n° 17 : 5618 m ² n° 19 : 1344 m ² n° 20 : 751 m ² n° 79 : 445 m ² n° 80 : 7908 m ² n° 93 : 10063 m ² n° 94 : 6031 m ²

pour une superficie totale de 46 840 m².

OBJET DU PROJET

Le projet consiste en la réalisation de 2 bâtiments avicoles et en l'installation d'une poche souple de 240 m³ afin d'assurer la défense incendie du site.

Le modificatif consiste à déplacer sensiblement le bâtiment 2 et à modifier sur les deux bâtiments avicoles l'élévation sud (ajout d'un second local technique et d'un auvent).
La modification porte également sur le déplacement de la poche incendie.

DIMENSIONS

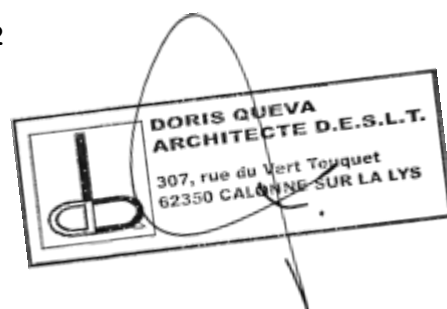
BÂTIMENTS AVICOLES

AVANT MODIFICATIF

Longueur :	100,77 m	
Largeur :	25,47 m	
Faîtage :	6,30 m	
+		x 2
Longueur :	4,99 m	
Largeur :	5,23 m	
Faîtage :	4,34 m	

APRES MODIFICATIF

Longueur :	105,75 m	
Largeur :	25,47 m	x 2
Faîtage :	6,30 m	



DIMENSIONS POCHE SOUPLE

NON MODIFIE

Longueur :	18,24 m
Largeur :	10,36 m
Hauteur :	1,50 m

L'ACCES AU SITE

Il s'effectue par la Rue de Fillièvres et les aires d'accès stabilisées existantes et à créer.

RESEAUX :

Raccordement EAU existant, à prolonger ;
Raccordement EDF existant, à prolonger ;
Evacuation EP vers une tranchée filtrante sur la propriété ;
Absence de production d'EU/EV.

L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS INDIQUANT, S'IL Y A LIEU, LES CONSTRUCTIONS, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGER EXISTANTS.

INDIQUER LA DESTINATION ACTUELLE DU TERRAIN

Corps de ferme.

INDIQUER LES CONSTRUCTIONS OU VEGETATIONS EXISTANTES SUR LE TERRAIN

Il existe, sur la propriété, diverses constructions agricoles ainsi que l'habitation des exploitants. Le tout composant le corps de ferme.

DECRIRE LA SITUATION DU TERRAIN DANS LA COMMUNE

Le terrain se situe au nord-est de la commune de QUOEUX HAUT MAISNIL, au 48 Rue de Fillièvres, dans un secteur agricole.

DECRIRE CE QUI ENTOURE LE TERRAIN

Le terrain est entouré par :

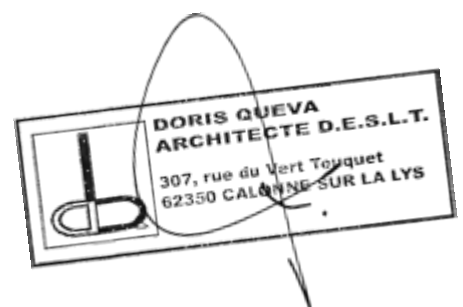
- De nombreuses terres agricoles de chaque côté ;
- La Rue de Fillièvres au sud ;
- Le CR de Doullens à Hesdin à l'ouest.

INDIQUEZ LA PENTE DU TERRAIN

Il existe une pente moyenne de 1,00% dans l'axe nord→sud.

DECRIRE LES CONSTRUCTIONS EXISTANTES SUR LES PARCELLES VOISINES :

Il n'existe aucune construction à proximité de la propriété.



LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES, FAISANT APPARAÎTRE, EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN, EN INDIQUANT CE QUI EST MODIFIÉ OU SUPPRIMÉ ;

INDIQUEZ SI DES TERRASSEMENTS SERONT RÉALISÉS

Seul le décapage de la terre végétale et un léger déblai-remblai seront réalisés à l'emplacement du projet.

INDIQUEZ LE SORT RÉSERVÉ AUX PLANTATIONS EXISTANTES, ARBRES EXISTANTS

Aucune plantation ne sera modifiée ou supprimée.

L'IMPLANTATION, L'ORGANISATION, LA COMPOSITION ET LE VOLUME DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES, NOTAMMENT PAR RAPPORT AUX CONSTRUCTIONS OU PAYSAGES AVOISINANTS.

INDIQUER L'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION PAR RAPPORT AUX AUTRES CONSTRUCTIONS SUR LE TERRAIN, AUX LIMITES, AUX VOIES ET LA JUSTIFIER PAR RAPPORT AUX CONSTRUCTIONS VOISINES

AVANT MODIFICATIF

L'ensemble du projet se situe à :

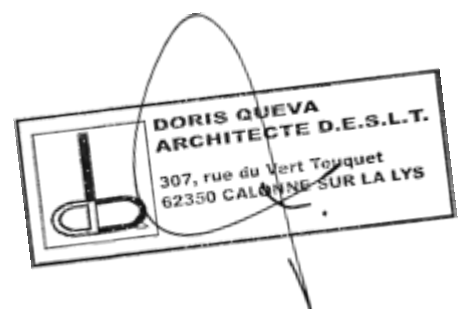
- A 18,48 m de la Rue de Fillièvres ;
- A 116,77 m du CR de Doullens à Hesdin ;
- A 131,66 m de la limite séparative nord ;
- A 107,24 m de la limite séparative est.

APRÈS MODIFICATIF

L'ensemble du projet se situe à :

- A 5,00 m de la Rue de Fillièvres ;
- A 115,37 m du CR de Doullens à Hesdin ;
- A 126,27 m de la limite séparative nord ;
- A 107,17 m de la limite séparative est.

Cette implantation a été choisie de manière à optimiser l'espace sur la propriété et à correspondre aux caractéristiques techniques de projet.



LE TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLOTURES, VEGETATIONS OU AMENAGEMENTS SITUES EN LIMITE DE TERRAIN
DECRIRE LES PROJETS DE CLOTURE, LES PLANTATIONS QUI SERONT REALISEES AUTOUR DU TERRAIN

LES MATERIAUX ET LES COULEURS DES CONSTRUCTIONS.

L'ensemble du projet sera réalisé avec les matériaux suivants :

AVANT MODIFICATIF

- Structure en acier peint ;
- Murs en éléments préfabriqué béton lisse sur longs pans et pignon Nord et en éléments préfabriqué béton graviers lavés sur pignons Sud ;
- Bardage en tôle (RAL 7016) ;
- Menuiseries en tôle (RAL 7016) ;
- Couverture en tôle fibres-ciment de teinte gris naturel.

APRES MODIFICATIF

- Structure en acier peint ;
- Murs en éléments béton préfabriqué lisse sur longs pans et pignon Nord et en éléments béton préfabriqué graviers lavés sur pignons Sud et retour avec sous-bassement gris foncé surélevé plaque graviers lavés gris clair ;
- Bardage en tôle (RAL 7016) ;
- Menuiseries en tôle (RAL 7016) ;
- Couverture en tôle fibres-ciment de teinte gris naturel.

LE TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, NOTAMMENT LES PLANTATIONS A CONSERVER OU A CREER.

INDIQUEZ OU SERONT SITUEES LES PELOUSES, LE JARDIN, LES PLANTATIONS, LE STATIONNEMENT ... ET LES DECRIRE :

Plusieurs plantations seront réalisées sur la propriété : Plantations d'arbres fruitiers et d'une haie d'essences locales en complément des haies déjà existantes Cf plan de masse. Concernant le stationnement, il s'effectuera sur les aires stabilisées existantes.

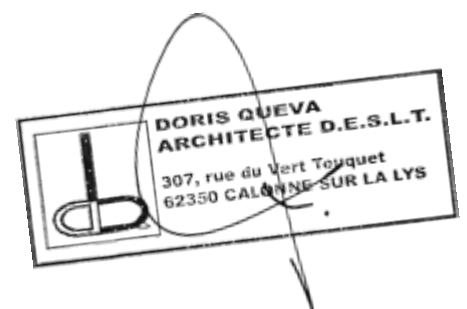
L'ORGANISATION ET L'AMENAGEMENT DES ACCES AU TERRAIN, AUX CONSTRUCTIONS ET AUX AIRES DE STATIONNEMENT.

Indiquez où se fera l'accès au terrain

L'accès au site se fait depuis la Rue de Fillièvres et les aires d'accès stabilisées existantes et à créer.

Indiquez où seront situés les parkings, de quoi ils seront constitués

Le stationnement des véhicules pourra se faire sur les aires d'accès stabilisées. Aucune place ne sera matérialisée au sol.



NOTICE D'INSERTION :

Analyse du site

Le projet se situe au 48 Rue de Fillièvres, à l'ouest de la commune de QUOEUX HAUT MAISNIL, dans un secteur agricole.

Insertion paysagère

L'emplacement du projet permettra une bonne insertion dans le paysage environnant. Ni les constructions, installations ou clôtures ne nuiront, ni par leur volume, ni par leur aspect à l'environnement immédiat et aux paysages dans lesquels elles s'intégreront.

DISPOSITIONS SECURITAIRES.

SECURITE INCENDIE :

Le projet relève du régime de l'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Un arrêté d'autorisation a été délivré le 10 avril 2025.

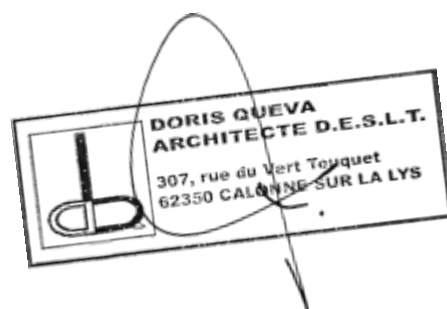
Le projet respectera les normes en vigueur en matière de sécurité et de lutte contre l'incendie. La Rue de Fillièvres et les aires d'accès stabilisées permettront en cas de nécessité l'accès aux véhicules de secours.

Présence sur le site d'une poche souple de 240 m³ pour assurer la défense incendie (cf plan de masse). Cette poche souple a fait l'objet d'une intégration dans la base département de défense contre l'incendie enregistrée sous le numéro 626830021.

Présence également à 440 mètres de l'entrée du site et à 530 mètres des bâtiments projet d'une réserve incendie communale de 120 m³.

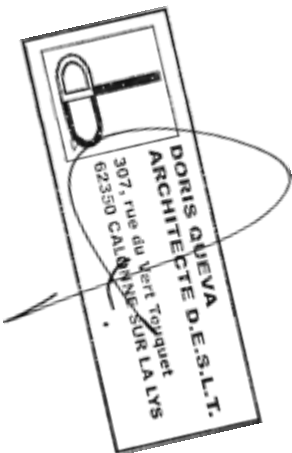
En complément de cette défense incendie des extincteurs en nombres suffisants et appropriés à la nature des risques seront judicieusement positionnés sur le site.

Les bâtiments projets seront réalisés avec les matériaux suivants : Structure métallique + bardage plaque béton et toiture en tôles fibre-ciment.



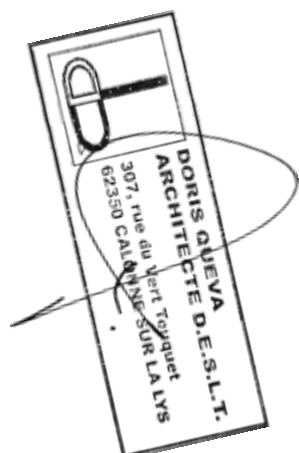
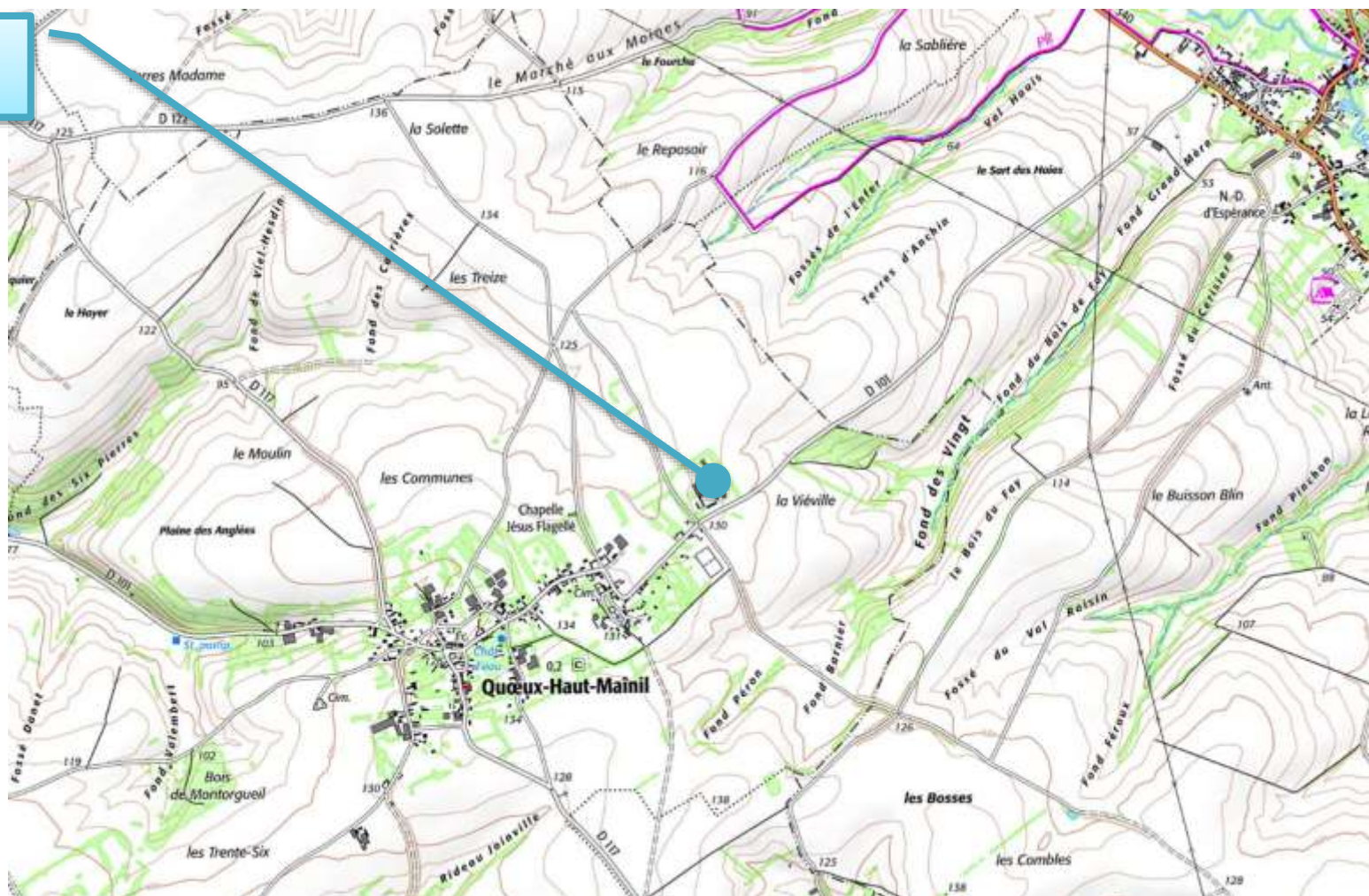
VUE AERIEENNE

Projet



CARTE IGN

Site

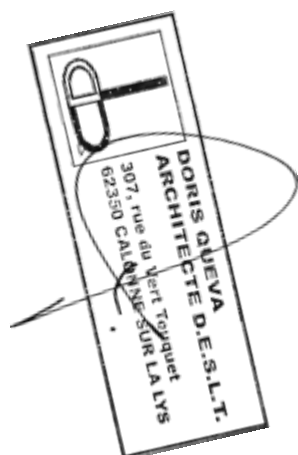


INSERTION PAYSAGERE (PC6)

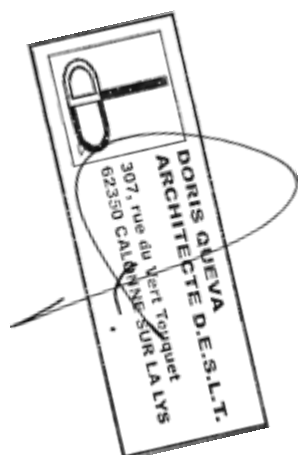
AVANT PROJET



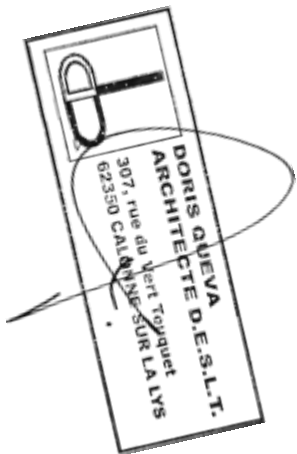
APRES PROJET (AVANT MODIFICATIF)



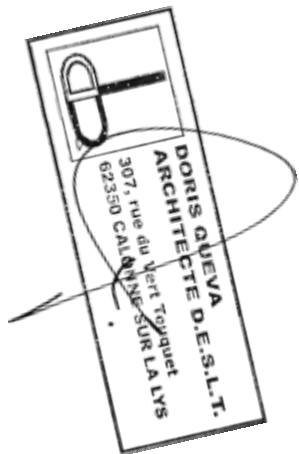
APRES PROJET (APRES MODIFICATIF)



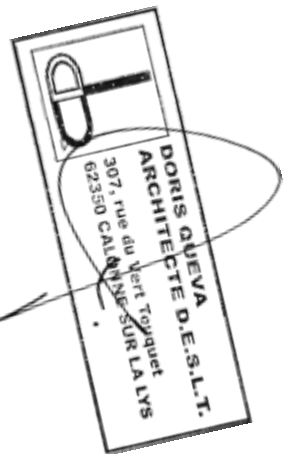
Projet



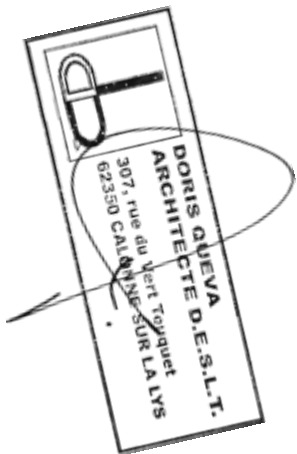
Projet



Projet



Projet



Projet

